



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

HiPay Group S.A.

*Rapport des commissaires aux comptes sur la
réduction de capital*

Assemblée générale du 15 mai 2020, résolution n° 12
HiPay Group S.A.
94, rue de Villiers - 94300 Levallois-Perret
Ce rapport contient 3 pages



KPMG S.A.
Siège social
Tour EQHO
2 Avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris la Défense Cedex
France



MAZARS
61, rue Henri Regnault
92075 Paris La Défense Cedex

HiPay Group S.A.

Siège social : 94, rue de Villiers - 94300 Levallois-Perret
Capital social : €54 504 715

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Assemblée générale du 15 mai 2020, résolution n° 12

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-204 du Code de commerce en cas de réduction du capital, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Cette réduction de capital non motivée par des pertes d'un montant de 34 684 819 euros interviendrait par diminution de la valeur nominale des actions de la Société qui serait ramenée de 11 euros à 4 euros.

Votre conseil d'administration vous précise que cette opération vous est proposée pour rendre opérantes les différentes autorisations financières qui lui sont données et qu'à ce titre, le nominal de l'action à 11 euros est à ce jour trop éloigné du cours de l'action pour que d'éventuelles augmentations de capital puissent être mises en œuvre par le conseil d'administration.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières. Nos travaux ont consisté notamment à vérifier que la réduction du capital envisagée ne ramène pas le montant du capital à des chiffres inférieurs au minimum légal et qu'elle ne peut porter atteinte à l'égalité des actionnaires.



HiPay Group S.A.

Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de cette opération qui réduira le capital de votre société de 54 504 715 euros à 19 819 896 euros.

Les commissaires aux comptes

Paris La Défense, le 30 avril 2020,

KPMG S.A.

MAZARS

Christophe Coquelin
Associé

Alexandra Kritchmar
Associée